Luxembourg, le 8 février 2024

Monsieur Claude WISELER
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



Chambre des Députés Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit B.P. 510 L-2015 Luxembourg

Tel.: 22 41 84 1 Fax: 47 10 07

dp@dp.lu www.dp.lu

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics :

« Il me revient que dans bon nombre de cas, l'agréation d'un véhicule routier qui a été acquis dans un autre État membre de l'Union européenne, conçu pour le marché européen et importé au Grand-Duché, se heurterait à de multiples entraves, voire l'agréation ne serait pas possible du tout.

Voilà pourquoi j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics :

- Ventilés par catégorie, combien de véhicules routiers, importés au Luxembourg depuis un autre État membre de l'Union européenne, ont été agréés pendant les cinq dernières années ?
- Combien de demandes d'agréation ont été refusées ?
- Est-il prévu de faciliter l'agréation de tels véhicules, en l'occurrence par l'introduction d'une reconnaissance automatique de véhicules agréés dans d'autres pays de l'UE?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Barbara AGOSTINO Députée